





Préfet du Finistère 


11 h · 





 Point de situation de l'alimentation en eau potable des communes de Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h, Pleuven et Saint-Evarzec: mesures de précaution pour la population


 Depuis lundi soir dernier, la rupture d'une canalisation d'alimentation d'eau potable venant de l'Aulne en direction du Pays Fouesnantais entraîne des perturbations majeures dans la distribution d'eau sur les communes de Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h, Pleuven et Saint-Evarzec, privant de nombreux foyers et entreprises d'accès à l'eau potable.

Une partie importante du réseau n'ayant pas été utilisée plus de 24h et les inversions de flux occasionnées ne permettent pas de garantir la pleine potabilité de l'eau, elle pourrait par ailleurs être trouble au robinet.

 Dans ce contexte, par mesure de précaution, le Préfet du Finistère demande à la population des quatre communes concernées de ne pas consommer l'eau issue du réseau et de la réserver aux usages non alimentaires. En particulier, les personnes fragiles doivent éviter de consommer l'eau du robinet dans les communes de Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h, Pleuven et Saint-Evarzec.

 La population sera informée du retour à la normale. Selon les premières estimations, celui-ci pourrait intervenir mardi 9 juillet, sous réserve de difficultés supplémentaires qui interviendraient lors de la réparation de la conduite rompue.

 Les communes impactées en lien avec la communauté de commune du Pays Fouesnantais poursuivront dans les prochains jours la distribution d'eau potable en bouteille.

 La population est invitée à contacter sa mairie et le fournisseur d'eau (Société SAUR: 02 77 62 40 09) pour connaître les modalités de cette distribution d'eau.

Pour plus d'informations  <https://www.finistere.gouv.fr/.../Point-de-situation-de-l-...>

